**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

**Band:** 6 (1914)

Heft: 5

**Titelseiten** 

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# REVUE SYNDICALE

## SUISSE ของของของของของของของของ

## Organe de l'Union suisse des Fédérations syndicales

Abonnement: 3 fr. par an Pour l'Etranger: Port en sus Rédaction: Secrétariat de l'Union suisse des Fédérations syndicales, Kapellenstrasse 6, Berne Téléphone 1808 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 Compte de chèques postaux Nº III 1366 o Expédition et administration : o Imprim. de l'Union, Berne

6. Loi fédérale sur le travail dans les fabriques .
7. Au service des chemins de fer
8. Le protégé
9. Congrès et conférences
10. Mouvement syndical international,
11. Faits divers

## Quelques remarques au sujet du développement des coopératives ouvrières de production en Suisse.

Pour qu'une coopérative ouvrière de production puisse prospérer rapidement, deux conditions

préliminaires devraient être remplies.

D'abord le métier ou la branche industrielle en question ne devrait pas être de celles exigeant des installations techniques très compliquées ou des moyens de production trop coûteux. La seconde condition, c'est l'écoulement rapide des produits, du moins l'écoulement assuré à l'avance

d'une bonne partie de la production.

Les entreprises coopératives disposent généralement de peu de capitaux et par conséquent elles n'ont pas la possibilité d'investir de fortes sommes dans les installations techniques et autres moyens de production. Elles sont encore bien moins en état de supporter de gros frais de réclame ou d'attendre pendant de longues années sur les commandes et sur la rétribution des travaux effectués.

Sans doute si une au moins des conditions mentionnées est remplie, on peut espérer de se tirer d'affaire, en procédant avec beaucoup de zèle

et de prudence.

Dans l'imprimerie, par exemple, les moyens de production sont assez coûteux, mais les entreprises coopératives ayant pour une forte partie de leur production une clientèle assurée, il leur a été possible de trouver soit des capitaux importants, soit les crédits nécessaires pour faire face aux premières exigences.

Pour les petites entreprises, ateliers coopératifs pour la ferblanterie, la reliure, salon de coiffure, ateliers coopératifs de tailleurs, de cordonniers, etc., les moyens de production ne coûtent par chers, par contre la forte concurrence qu'elles

ont à supporter, rend très difficile à des entrel'acquisition d'une nombreuse clientèle prises sûre.

Voici la répartition sur les différents métiers des 40 principales entreprises coopératives de production, que nous connaissons actuellement en Suisse:

Imprime	erie	3	•	•						10
Menuise	erie	et	cha	rpe	ente	Э				4
Ateliers										2
<b>»</b>	>>	tai	lleu	rs		•				2
<b>»</b>	>>	fer	blar	ıti	ers				•	3
<b>»</b>	<b>&gt;&gt;</b>	gij	seu	$^{\mathrm{rs}}$	et	pei	inti	es		6
Salons										3
Boulang	erie	s c	oopé	ira	tive	es				6
Autres										4

Il y a en outre plusieurs petites entreprises coopératives dans l'industrie horlogère et dans la fabrication de cigares et de cigarettes, mais nous ne connaissons pas leur nombre ni la répartition sur les différentes branches de l'industrie.

Nous laissons aussi de côté pour le moment les entreprises pour la fabrication des chaussures, le grand moulin « Werdmühle » à Zurich et quelques autres grands établissements industriels appartenant à l'Union suisse des sociétés coopératives, parce que ce sont des établissements que l'on ne peut pas identifier avec les premiers. Ce sont simplement des entreprises appartenant à une société coopérative de consommation.

Malheureusement, nous ne connaissons pas non plus le nombre exact des ouvriers occupés dans les 40 coopératives de production mentionnées. Cependant nous sommes certains que pour les coopératives de production proprement dit le nombre total des ouvriers ne dépasse pas 1200 dans la période de meilleure conjoncture et n'atteint guère un mille dans la saison morte.

Comparés au nombre total des ouvriers occupés dans des entreprises industriels à base capitaliste (environ 600,000) et si l'on tient compte des nom-